REGLEMENT DE L'EPREUVE DU SAMEDI 24 JUIN 2023

Organisateur : URKIROLAK Triathlon au profit de l'association ZUREKIN.
Course pédestre ouverte à tous, en fonction des distances suivantes : Parcours enfants / Marche (ouverte à tous) / Course 5km (≥ 14 ans) / Course 10 km (≥ 16 ans). Le parcours est accessible aux handisports.
Renseignements : contact de l'organisateur par mail coursezurekinsjl@gmail.com
Inscription : sur le site www.pb-organisation.com ou sur place le jour de la course à partir de 7h30.
Tarifs des courses sur place, le jour de la course :

- Parcours enfant, gratuit
- Marche
- Course 5 km, 10€ (avec le tee-shirt)
- Course 10 km 15€ (avec le tee-shirt)

Tout participant devra justifier :

- Pour les licenciés FFA ou FFTriathlon : photocopie de la licence à joindre au bulletin d'inscription
- Pour les non-licenciés – obligatoire – certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course) pied en compétition (de moins de 1 an) ou photocopie à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription.

Les mineurs devront en plus justifier d'une autorisation parentale.
Dossards : retrait place LOUIS XIV le samedi 24 juin 2023 à partir de 7h30 / dossards visibles tout au long du parcours (épingles à nourrice non fournies).
Assurance : l'organisateur est couvert par une assurance à Responsabilité Civile (loi n°84-610, art37) et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur ; les participants renoncent à tous recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les licenciés bénéficient de garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres particpants de s'assurer personnellement.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident corporel qui pourrait arriver pendant les épreuves dû au non-respect du code de la route ou des consignes de sécurité ainsi que pertes ou vols de matériels.
L'organisateur n'est pas responsable du comportement des personnes enfreignant la législation du code de la route.
Départ : place Louis XIV à 11h30 pour les enfants, 10h pour le 5km et 10h15 pour le 10km.
Résultats – récompense :
Les résultats du 5 km - 10 km et du Challenge Entreprises et rugby seront publiés sur le site d'arrivée et sur le site internet suivant www.PBOrganisation
Conformément à la loi dite « informatique et libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leur résultat sur ces sites en cas de motif légitime.
Le classement sera effectué par catégorie.
Lots aux 3 premiers scratch H et F(10 km et 5 km).
Droit à l'image : De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, sans limite de durée, dans le monde entier.
Sécurité des concurrents : Les concurrents devront se conformer aux ordres des forces de police et des commissaires de course et respecter le code de la route. L'accompagnement à vélo n'est pas autorisé. La couverture médicale de l'épreuve est assurée par un DPS (Dispositif Prévisionnel de Sécurité). Des signaleurs seront présents aux traversées des routes. Un défibrillateur est également présent sur les lieux de la manifestation. Tout concurrent doit se retirer immédiatement de la compétition si un membre du service médical officiel lui en donne l'ordre
Voies utilisées: La compétition se déroule sur les voies de la ville de SAINT JEAN DE LUZ.
Entraide de concurrents : Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.
Dopage: Les participants aux épreuves hors-stade s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction du dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlement en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.
Participation Challenge Entreprises-rugby : Pour la course du 10 km, il est créé au sein de la ZUREKIN un "Challenge Entreprises" ouvert aux entreprises inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers, auxcollectivités, organismes publics, clubs d'entreprises. Il est aussi ouvert un « Challenge rugby » ouvert à l'ensemble des clubs de rugby. L'inscription à ce challenge se fait exclusivement par Internet sur le site : www.PBOrganisation. Chaque équipe doit être obligatoirement composée de 3 participants, licenciés ou non, sans tenir compte ni des catégories d'âges ni des sexes mais faisant obligatoirement partie du personnel de l'entreprise.
Les certificats médicaux (obligatoire : voir les conditions de participation citées dans le chapitre « Participation ») devront être également téléchargés sur le site.
Chaque participant est soumis au règlement général de la course.